

75 Refus d'Obtempérer par jour mais la police n'a pas le droit d'utiliser le spray d'AdN synthétique

écrit par Jacques Martinez | 17 avril 2024





Ces délinquants se permettent donc de jour comme de nuit et 365 jours par an -et même 366 cette année !, de faire un « R0 » toutes les 20 minutes soit trois « R0 » chaque heure !

L'État doit trouver le moyen □d'obliger ces « malades », souvent ados mais pas que, à obtempérer. Grâce, pourquoi pas, à l'aspersion d'un produit à ADN synthétique ineffaçable pendant 4 heures, 4 jours, 4 mois !!??

□

J'arrête le ton quelque peu humoristique sur ce sujet qui est trop souvent des plus dramatiques comme cela a failli l'être lundi à Schiltigheim, près de Strasbourg, pour un policier, une jeune femme voire pour un enfant dans une poussette !

Ce que j'ai abrégé en R0, ce sont les tristement célèbres Refus d'Obtempérer !

□ Le 15 avril dernier, c'est un policier à pied, la cinquantaine, maître-chien de la police municipale de Schiltigheim qui a été volontairement heurté de plein fouet...

<https://www.dna.fr/faits-divers-justice/2024/04/16/un-adolescent-a-moto-fonce-sur-un-policier-devant-un-college>

VOYEZ la VIDÉO de 15 secondes :

Si Dailymotion ne s'affiche pas ici cliquez [sur ce lien](#)

Si vous arrêtez cette vidéo, à 1 seconde, vous verrez le motard couper un passage pour piétons où attendent pour traverser (certainement en le voyant !) des enfants et une femme ! Puis, à 3 secondes, le policier courageusement se met en travers de sa route mais le motard ne tente même pas de l'éviter ! Il fonce droit sur lui ! Tombant alors à un mètre d'une jeune femme avec une poussette ! Il se relève et s'enfuit avec le courageux policier à ses trousses malgré ses blessures. Heureusement, cet abruti de 17 ans sera arrêté.

Il est à noter que cet « incident » n'a pas fait le premier titre de mes confrères des JT de 20h de France2 ou de TF1, chaîne qui elle, en outre, a trouvé un témoin affirmant que ce jeune « ne roulait pas vite ! » Vous en aurez la preuve contraire en regardant cette vidéo :

<https://fr.news.yahoo.com/strasbourg-policier-violemment-percut%C3%A9-jeune-084302874.html>

Cet ado n'est qu'un imbécile pour avoir piloté dans les rues d'une ville à vitesse plus qu'excessive un engin, en outre, non homologué pour circuler sur des voies publiques ! Cet « ado-dément » et son engin sont violemment tombés à moins d'un mètre d'une jeune femme tenant une poussette avec un enfant ! □ On imagine, si « l'ado-lassant » était décédé □ -à cause, évidemment, du policier voulant l'arrêter à mains

nues !-□ à quelles émeutes de jeunes oies et de jeunes oisifs, la France de Macron aurait eu droit, Macron qui aime bien les oies et les oisifs ! Ce président qui aurait, avant même toute décision de justice, qualifié cette action du policier à sa manière : « *Un adolescent tué c'est inexplicable, inexcusable* », comme il le fit, le 28 juin dernier, après la mort de Nahel, une réaction « *inexplicable, inexcusable* » de la part d'un Président de la République.

Et si la ou les personnes décédées avaient été l'enfant et/ou la jeune femme, cela n'aurait pas fait les titres de France2 ou de Libé... □Quant au policier, n'en parlons pas : peu de mes confrères auraient parlé de ce drame dont la responsabilité serait retombée sur lui, même si, malheureusement, il était « Mort pour la France » car en mission !

Puisque les poursuites (ce qui n'était pas le cas lundi !), surtout dans les rues d'une ville, sont devenues trop dangereuses en raison non de l'intrépidité, de la fougue et encore moins du courage de ce jeune R0gaton mais de l'irresponsabilité de ces jeunes au cerveau de veau ou d'âne bête ! Quoique là, je vexe les veaux et les ânes avec ou sans bête !

□Prendre des risques pour leur vie, tant pis pour eux ! « Cheh » dans leur vocabulaire : « Bien fait, bien mérité ! » si, du moins -je n'ai pas leur manque de morale-, cela s'en tient à des blessures graves mais pas létales.

□Mais qu'ils fassent prendre des risques à d'autres et même à des bébés, c'est inadmissible de la part de ces ados au crâne vide et dans lequel le poids chiche de leur cervelle bringuebale dans tous les sens !

□Soyons lucides : « l'ajustice » sera là pour les protéger et surtout ne pas leur donner de leçons ! Les poursuites les concernant seront vite arrêtées « pour vice de forme » ou «

insuffisance de preuves » par des juges d'instruction refusant... d'instruire ! Parions que celui-ci va s'en tirer avec, sinon un rappel à la loi, mais avec quelques heures de travaux d'intérêt général chez un fournisseur de motos non homologuées !

Pourquoi ne pas mettre au point une méthode moins dangereuse pour interpellier ces « tueurs à rage », ces potentiels « assassins du bitume », ces « sérieux qui leurrent... les juges » ? Pourquoi ne pas, faute de pouvoir les poursuivre sans faire prendre de risques aux autres usagers de la route -automobilistes ou piétons-, **pourquoi ne pas mettre au point une méthode moins dangereuse par aspersion sur le motard ?** L'aspersion » par un jet de liquide, un spray contenant de l'ADN synthétique ! Et ainsi, si le délinquant est interpellé dans les 120 jours, même après lavage, il pourra être identifié !

Un point m'étonne, c'est que ce produit ne date pas d'hier mais d'au moins 10 ou 20 ans et qu'il a déjà été utilisé pour des commerces : le jet de spray contenant de l'ADN synthétique et spécifique à la bombe utilisée lors de l'aspersion -donc lors du cambriolage ou de l'agression-permet, si la personne en question est interpellée dans les 4 mois, de retrouver sur lui cet ADN. Ainsi, ne pourrait-on pas, lorsqu'un abruti « Rodéote », c'est-à-dire si, après un « Refus d'Obtempérer », il prend la fuite en « rodéant » -oui, en faisant du rodéo !- dans les rues, les policiers le laissent partir sans le suivre de près. Et, si cela est possible -comme cela est arrivé à Schiltigheim- un policier l'attend à un endroit mais, contrairement à ce qui est arrivé lundi, le policier se planque entre deux voitures en stationnement et, lors du passage de l'ado-dément, au lieu de tenter de l'arrêter, il l'asperge d'un jet d'ADN synthétique. Ensuite -avec ou sans un hélico ou un drone pas

toujours facilement sous la main!- il suffit de le pister de loin et de le retrouver plus tard, voire beaucoup plus tard !

Le blog-alarme.com a développé ce sujet qui, selon lui, « revient discrètement sur la scène politique française avec la récente présentation du plan national de lutte contre les cambriolages et les attaques à main armée.

□ Il y est évoqué à mots couverts l'utilisation de « mesures de prévention situationnelles » telles que « le marquage invisible ». Ce fameux marquage invisible est déjà largement utilisé dans divers pays et devrait donc se généraliser en France. ».

« L'ADN synthétique pour une identification unique (...) pour marquer les cambrioleurs et les braqueurs consiste en un liquide particulièrement tenace contenant de l'ADN synthétique dont la chaîne nucléique est beaucoup plus courte que de l'ADN humain et permet une identification unique et exacte (...) toute personne qui en est aspergée portera les traces durant plusieurs mois. Le marquage sera pratiquement impossible à effacer sur les textiles et il pourra rester sur la peau jusqu'à 120 jours, le temps que le derme se renouvelle. Les policiers équipés de lampes UV spécifiques peuvent ainsi repérer les malfaiteurs durant plusieurs semaines suite à un délit. »

Donc, en contrôlant n'importe qui, même lors d'un banal contrôle d'identité, il serait possible d'interpeler des suspects portant de l'ADN synthétique.

Alors pourquoi cela n'est-il pas en pratique aujourd'hui, en avril 2024 ? Car l'article cité ci-dessus, a été publié le 27 septembre... **2013 !** Il y a plus de dix ans. □ Depuis des communes dont Perpignan ont offert d'installer dans leurs commerces ce genre de spray mais je ne sais si cela a été

efficace...[]Toujours est-il que j'ignore si, du côté des forces de l'ordre, leurs membres en sont ou non équipés...[]Mais ne serait-ce pas efficace d'autant que cela éviterait la confrontation directe et donc les risques tant pour les poursuivis que les poursuivants et, surtout, pour les autres usagers de la route...

Jacques MARTINEZ, journaliste, []à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) Site Khan Academy :

Les acides nucléiques, des macromolécules constituées d'unités appelées des nucléotides, existent naturellement sous deux formes : l'acide désoxyribonucléique (ADN) et l'acide ribonucléique (ARN). L'ADN est le matériel génétique présent chez tous les êtres vivants, depuis les organismes unicellulaires comme les bactéries jusqu'aux mammifères pluricellulaires comme vous et moi. Certains virus utilisent l'ARN, et non l'ADN, comme matériel génétique, mais ils ne sont techniquement pas considérés comme vivants (puisqu'ils ne peuvent pas se reproduire sans l'aide d'un hôte).

<https://fr.khanacademy.org/science/biologie-a-l-ecole/x5047ff3843d876a6:bio-6e-annee-sciences-de-base/x5047ff3843d876a6:bio-6-1h-adn-et-arn-les-acides-nucleiques/a/nucleic-acids>